



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA
RENOVATION INTERIEURE DE L'EGLISE
NOTRE-DAME DE VINCENNES - LOT 2
CHARPENTE - COUVERTURE PASSE AVEC LA
SOCIETE FONBONNE**

**DÉCISION N° AU-18-177
EN DATE DU 18 JUIN 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4933 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, 7^{ème} Adjoint au Maire ;

VU l'avis public à la concurrence envoyé au Moniteur des bâtiments et des travaux publics le 09/03/2018 ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres, en date du 4 mai 2018, à l'attribution du marché de travaux pour la rénovation intérieure de l'église Notre-Dame de Vincennes pour le lot 2 - Charpente – Couverture, à la société FONBONNE, ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société FONBONNE – ZI Paris Nord II – 188 allée des Erables – 93420 VILLEPINTE, représentée par Monsieur Sébastien FONBONNE, Dirigeant, le marché de travaux pour la rénovation intérieure de l'église Notre-Dame de Vincennes – Lot 2 Charpente - Couverture.

La durée du marché est fixée à 24 mois en 4 phases de 6 mois à compter de l'ordre de service de démarrage.

Le montant des travaux s'élève à : 131 520,84 € HT (157 825,01 € TTC).
Décomposé comme suit :

- Solution de base : 125 196,84 € HT (150 236,21 € TTC)
- Variante n°1 (protection contre la foudre) : 3 937,20 € HT (4 724,64 € TTC)
- Variante n°2 (traitement de la charpente de la nef et du transept) : 2 386,20 € HT (2 864,16 € TTC)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire chargé des
grands travaux, des travaux
d'entretien des équipements
publics, de l'urbanisme et de
l'habitat,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20180618-Imc1H5381H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/06/2018
Date de Publication : 18/06/2018